CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, ne fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par ligne de chaque langue pour la première insertion et [illegible] pour les insertions subséquentes. Le [illegible] DIX lignes, ou moins.

Les avis de plus de nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront ordonnés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, aux prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la rue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composés des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PACE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	12 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	23 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CASCOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STOBRAND.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 600 tonneaux. Ils étent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

CIGARES sur les Etats-Unis, à vendre par 12 juin J. MAGER

CIGARES sur France, à vendre par 12 juin J. MAGER.

LETTRES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par 5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par 2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

CIGARES aux Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON, 28 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET, 21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co. 12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par 19 mai J. MAGER.

CIGARES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par 7 mai TH NICOLET & CO.

Le soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies **OMBRELLES** du dernier goût. 31 mai VR. GOUY.

VIN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
1000 barils Huile de lin,
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
137 douz. Hâches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de thérébentine,
130 barils Huile de lampe à l'usage des sucreries,
23 caisses Rabots de toutes descriptions.

Aussi, par les navires Tulahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool :

50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 do. Clous; 2500 do. Tolle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la feuille; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes ; 85 sacs Spikes forges, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie ; 5 do. Coutellerie ; 3 do. Scies ; 1 do. Limes ; 3 do. Vis de lits ; 1 do. Cuillères de fer ; 4 do. Portoises de cannes, &c. &c.

Le tout à vendre à des termes raisonnables, par VICTOR DAVID, 11 juin rue de la Levée, No. 38.

Toile et Corde d'Emballage.

630 PIECES Toile du Kentucky de qualité supérieure, 1720 rouleaux de Corde, à vendre par (27 juin) FOSTER & HUTTON.

SUCRE.—200 boucauts première qualité cassonade fin, à vendre par 27 juin FOSTER & HUTTON.

LETTRES DE CHANGE, sur New-York, Londres et Paris, à vendre par 22 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par P. E. & O. SORBE, 22 juin 118 Royal-street.

Boucaude de Sucre, sur une habitation à 7 milles de la ville, à vendre par 22 juin DUCROS & MORPHY.

AVIS,—Ceux qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur VERMILLON, sont priés de les présenter immédiatement à GRAY, DURRIVE & Co. 20 juin rue de la Nlle. Levée, No. 38.

A VENDRE par les soussignés, 25,000 briques à feu de l'ensaccie. 16 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

COUVERTURES Françaises.—400 belles Couvertures de 3 points, pour nègres, garanties de bonne laine, pesant 3 livres chaque. A vendre par 16 juin J. MAGER.

VIN en caisses, du célèbre cru Grand Larose, à vendre par 15 juin J. MAGER.

PLATRE.—Plâtre adhésif d'Angleterre, pesé sur lieu, à vendre par JAS. S. SHAW, 11 mai Magasin Royale et Dauphine

On a besoin d'une goélette pouvant porter 6 à 800 barils dans un port des Antilles. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO. 2 juillet rue Royale, No. 117.

POUR LIVERPOOL.

Le navire (AI) SARAH & CAROLINE, capitaine PARSON, partira sans délai, ayant la majeure partie de son chargement engagée. S'adresser à LINCOLN & GREEN, ou à 28 juin BENJ. BOOTH & Co.

POUR LIVERPOOL.

Les navires de première classe, doublés et chevillés en cuivre, ALCIOPE, capitaine A. J. WHITE, ayant besoin de 50 à 100 boucauts de tabac et d'une centaine de balles de coton, pour le chargement du mois. Il peut recevoir trois passagers. S'adresser à I. OGDEN & Co. 26 juin rue du Canal, No. 59.

POUR BORDEAUX.

Le navire français MARTINIQUAIS, capitaine Duporteau, Pour fret, s'adresser à bord, ou à 15 juin J. MAGER.

A FRETER.

Le beau brick, fin voilier, ORION, doublé et chevillé en cuivre, du port de 800 boucauts de tabac : il a été réparé à neuf, et a tout ce qui lui faut pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co. 12 juin rue Bienville, No. 80.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick fin voilier, AJAX, capit. BOLLIVE, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à 9 juin J. W. ZACHARIE & Co.

POUR MARSEILLE.

Le brick, A 1, LATONA, capitaine S. SNOW, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à LAUVE & BENEDICT, 7 juin rue de la Commune, No. 88

POUR LIVERPOOL.

Le navire A 1 CALUMET, capitaine Osgood, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou bien à 5 juin LINCOLN & GREEN.

BANQUE DE LA CITÉ,
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus, par le présent, que par une résolution du Bureau des Directeurs, en date de ce jour, les paiemens suivans devront être effectués, à la banque, sur le capital de leurs actions respectives, savoir :

Quinze piastres au 1er. janvier 1833, par action.
Quinze piastres au 1er. mars 1833, par action.
Vingt piastres au 1er. juin 1833, par action.

Et aux Bureaux de Transfert à New-York et à Philadelphie, 20 jours antérieurement aux dates susdites.

Les personnes qui paieront par anticipation auront droit à un intérêt de cinq pour cent par an, sur la somme ainsi payée en avance, au lieu de participer au dividende. Par ordre du Bureau.

29 juin R. CLAGUE, caissier.

BANQUE DE LA CITÉ,
Nouvelle Orléans, 18 juin 1832.

D'APRES une résolution du Bureau des Directeurs de cette institution, sous la date du 14 avril dernier, les Actionnaires sont requis d'avoir à payer d'ici au 5 novembre prochain, vingt piastres par action, sur le fonds capital. Et tout actionnaire qui aura effectué le dit paiement, au moins deux mois avant ce temps, aura droit à un intérêt de cinq pour cent par an, pour la période ainsi anticipée.

18 juin RD. CLAGUE, Caissier.

MORUE, BLANC DE BALEINE ET BEURRE DE GOSHEN.—245 caisses morue, en débarquement du brick Mary & Eliza, de Boston, 33 caisses Blanc de Baleine No. 6, longs : 47 baril Beurre de Goshen, en débarquement du navire Russell, de New-York, à vendre par F. H. PETITPAIN, 5 juillet encoignure Chartres et Toulouse.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, où il offre à vendre les Marchandises suivantes :

150 barriques Vin de Marseille,
300 barils Vin sec de Malaga, } *ayant droit au drawback.*
100 do. Vin doux do.
60 balles de Bonchons,
1000 caisses Vin rouge, Gruau La Rose, St. Julien, Médoc, Laffitte, St. Georges, &c.
100 paniers Champagne,
150 caisses Vin Muscat,
100 paniers Huile d'olive,
600 Damejeannes,
250 caisses Thé de Hyson,
150 do. Tabac à chiquer assorti,
100 barils Genièvre du nord,
50 do. Brandy do.
250 caisses Blanc de Baleine assorties,
100 barils Huile de Sperme,
20 pipes do. do.
80 caisses Chandelles de suif, assorties,
100 barils Whiskey, 100 sacs Café,
60 barils Beurre de l'Ouest, 50 barils Sucre en pain,
5 pipes Genièvre de Hollande, 1ère. qualité,
50 boucauts Sucre, 1ère, qualité, et un assortiment général de Comestibles.

F. H. PETITPAIN.
30 juin—1m Encoignure Chartres et Toulouse.

FARINE DE MAIS.—8 barils Farine nouvellement passée au moulin, à vendre par STETSON & AVERY, 28 juin rue du Camp, No. 31.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45, 6 juin

LE soussigné offre à vendre une **VOITURE** de première classe, faite à Philadelphie, par Nuttle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BARROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets. 2 juin M. WALTON.

REMÈDE EFFICACE.

A VENDRE chez P. Romain & co., rue de Chartres No. 97, de la pharmacie de Trasforest, rue Dauphine, No. 20, à Bordeaux.

On y trouve un Elixir odontalgique, excellent anti-scorbutique, qui guérit les maux de dents et de gencives, et leur donne une excellente odeur ; on s'en sert en imbibant un morceau de coton qu'on applique sur la dent: si elle est cariée, on en introduit dedans; on renouvelle ce moyen de temps en temps, jusqu'à parfaite guérison. Il est essentiel, pour la conservation des dents et des gencives, d'en faire usage au moins tous les matins, à la dose d'une demi-cuillerée à café dans une tasse d'eau tiède ou froide. On en frottera les dents avec une petite brosse douce: ce moyen entretiendra leur blancheur, fortifiera les gencives et empêchera les dents de se gâter.

On y trouvera aussi une excellente poudre dentifrice, qui a la propriété de blanchir les dents parfaitement en trois minutes ; on se servira de cette poudre de deux l'un ; on mouillera une brosse faite exprès, qui soit douce ; on l'imprégnera d'une pincée de ladite poudre ; on en frottera les dents, ensuite on se lavera la bouche avec une tasse d'eau tiède ou froide, dans laquelle on mettra quelques gouttes d'Elixir odontalgique. Il vend un excellent remède anti-dartreux. 23 juin—15

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 82, rue Royale, et continueront à rester tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de

S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURADE,
E. J. FORSTALL,
6 avril.

ENTREPOT DE VOITURES.—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages de New York, des Voitures et Barrouches à bon marché, deux ou quatre chevaux ; des Cabriolets, [illegible] et Chars-à-bance ; le tout à vendre à des prix [illegible] et à des termes accommodants.

21 juin M. WALTON, rue de la Douane No. 13

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente pour le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feu Peter Nelson, une négresse nommée Lin. Conditions ; 6 mois de crédit, en un billet endossé, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
22 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feue Marie Françoise Comminet, f. c. l. une négresse nommée Rosalie, d'environ 57 ans, bon sujet, sachant faire un peu de tout ; Héloïse, sa fille, négresse créole, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière et un peu repasseuse, non garantie du vice de marronnage. Conditions : 1-5 comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets &c.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera par L. Féraud, aux frais de l'acquéreur. 22 juin.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, 1832 ; à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Adélaïde Thézan, f. c. l. Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 20 ans, depuis plus de 8 ans dans le pays, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions : 1-5 comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé par L. Féraud, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 13 Juillet 1832, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, les esclave suivans, savoir : *Archy*, nègre âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier ; *Fanny*, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, avec ses deux enfans, *Diana*, âgée de 2 ans, et un garçon d'environ 7 mois.

Conditions:—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

12 juin MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par Pierre Ambroise Cuvillier, exécuteur testamentaire de la succession de feue Eva Cambre, ne serait pas approuvé et homologué, et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la cour.
10 juil. MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feue Vve. Malchaux, et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour les quelles le compte rendu par Th. Blois, exécuteur testamentaire de la dite défunte, ne serait point homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions et de sa responsabilité.

Par ordre de la Cour.
7 juillet MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Maurice Hooks a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Byrnes ; avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession, et à tous autres que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,
5 juil. MARTIN BLACHE, Régister.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

EST partie marronne, le 25 juin dernier, la mulâtresse nommée MARIE, âgée de 19 ans, d'une taille moyenne ; elle a de grands yeux, et une excroissance de chair entre les lèvres, qui est imperceptible. Une récompense de cinq piastres sera donnée à la personne qui la logera dans une des geoles de cet Etat. Les capitaines de bâteaux à-vapeur et autres sont prévenus de ne point donner asyle à la dite esclave, sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois. J. PENÉ,
12 juillet—6 encoignure Delor et Magasins

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE

Seront données à la personne qui conduira à la prison ou au bureau de l'Abeille, une jeune négresse de 11 à 12 ans, nommée FANNY, parlant anglais ; elle a une figure ouverte et riante et était proprement mise. Elle s'est absentée dimanche dernier, et a été vue depuis dans le faubourg Ste. Marie. 19 juin—25

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

SONT partis marrons de l'autre bord du fleuve, samedi dernier, les deux jeunes mulâtres nommés Neck et Ben.

NECK est de la taille de cinq pieds 6 pouces, et est âgé d'environ 19 ans.

BEN est de la taille de 5 pieds 10 pouces, et est âgé d'environ 21 ans.

Ils ont été vus près du Rail-Road. Quiconque fera conduire les dits esclaves à la geole de cette ville, recevra la récompense ci-dessus, en s'adressant à l'imprimerie de cette feuille. 15 juin—☞

Les esclaves suivants ont été conduits à la geole de la paroisse de Jefferson, savoir : le nègre DAVAY, se disant appartenir à M. Bacchus, du bayou Manchac ; la négresse FANCHETTE, à M. Dunéru;

GID, à Mme. Holliday, de la paroisse Jefferson. La négresse PEGAY, à M. Colas, à la Nlle.-Orléans. Le nègre JEAN-BAPTISTE, à M. Augustin, de la Terre-aux-Bœufs. DAVIS, à M. Barker, de la paroisse St.-Jean-Baptiste. BRUTUS, à M. James Fréret. NELSON, à M. O. Labranche, et WILES, à M. John Bark, de la Nlle-Orléans. Les propriétaires sont priés de venir les réclamer en payant les frais qu'ils auraient occasionnés.

10 juillet P. A. CHARBONNET, geolier.

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé JEAN-BAPTISTE, se disant appartenir à M. Augustin, de la Terre-aux-Bœufs.

Un Nègre nommé PETER, se disant appartenir au capitaine Fetherson, de la Nouvelle-Orléans.

Les propriétaires de ces esclaves sont requis de les réclamer en payant les frais qu'ils auront occasionnés.

28 juin J. CHARBONNET, shérif.

IL a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, dans la matinée du 16 de ce mois, un nègre nommé ISAAC, se disant appartenir à M. J. St. Bernard, de la paroisse St.-Charles.

Aussi, deux autres esclaves : une négresse nommée VINA, se disant appartenir à M. Carlin, habitant de La Fourche.

Paroisse de Jefferson, 16 juin 1832.
18 juin CHARBONNET, shérif.

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gibson. Il est marqué de la petite vérole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
11 juin shérif.

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé ANTHONY, âgé d'environ 18 à 19 ans, se disant appartenir à M. Doussant, demeurant à la paroisse St. Charles. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 11 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
12 juin shérif

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par JOSE PRATS, 6 juin rue Ste.-Anne, No. 52.

VENTES PAR LE MARSHAL.

J. Ellis vs. R. Bermudez, juge conseiller.

EN vertu d'un *writ de plurius alias fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 21 juillet, à 6 heures, sur les lieux, à la tonnelerie de M. Philippa, encoignure Poydras et du Camp, environ 300 bois de cercles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

12 juillet L. DAUNOY, marshal.

Louis Boisdier vs. Mlle. Rosette, ou Rose Bernard.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 21 juillet, à midi, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une Négresse nommée Sarah, âgée d'environ 35 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.

12 juillet L. DAUNOY, marshal.

C. Meyrs vs. D. Fest.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 11 août, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, un certain Lot de Terre, situé au faubourg Saulet, et désigné par le No. 3, de l'llet No. 34, ayant 60 pieds de face à la rue Bacchus, sur 120 de profondeur ; la moitié de ce terrain est près du canal. Saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
12 juillet marshal.

Mme. Maria Peters vs. Ann Preuch.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet, à midi, devant la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, un petit CHEVAL, saisi dans l'affaire ci-dessus.

10 juillet L. DAUNOY, marshal.

Joseph Weiners vs. Frédérick Pilster.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet, à midi, devant la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, cinq Chevaux et trois Charrettes, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
10 juillet marshal.

J. Wiley vs. James Flood.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 1er. août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, trois Lots de Terre, numérotés 7, 8 et 9, et ayant 30 pieds de face à la rue Jersey, entre Joséphine et St. André, sur 29 pieds 8 pouces, et 100 pieds dans la profondeur. Aussi, un morceau de Terre dans la profondeur des autres, qui leur donne une profondeur additionnelle de 20 pieds, saisis dans l'affaire ci-dessus.

2 juillet L. DAUNOY, marshal.

Wm. C. Quick vs. Mme. Barker et son mari L. C. Barker.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, un certain morceau de Terre, mesurant trente pieds de face à la rue St. Paul, sur cent-vingt de profondeur. Il fait partie du Terrain No. 6, de l'llet No. 52, faubourg Ste Marie, et est borné du côté près de la rue Poydras par cette partie de terrain No. 6, et de l'autre côté par le terrain No. 7 ; saisi dans l'affaire ci-dessus.

19 juin L. DAUNOY, marshal.

L. CAMOTIS,
PHARMACIEN-CHIMISTE,
Rue du Camp, No. 39, entre Commune et Gravier, près l'Hôtel Bishop,

informe le public qu'il vient d'établir une *PHARMACIE & DROGUERIE*, où l'on trouvera toute espèce de médicamens simples et composés, de même qu'un grand assortiment de sirops rafraîchissans préparés avec le plus grand soin. Il ose espérer que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, trouveront dans son établissement, tous les avantages que peuvent offrir et la bonne qualité des médicamens et la plus grande modération dans les prix.

On trouvera également chez lui d'excellent chocolat de santé, de même que tous les chocolats médicinaux, tels que le chocolat au salep de Perse, au lichen d'Islande, au tapioka, &c. &c. &c. 3 juillet

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

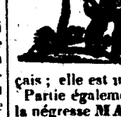

Partie marronne de chez le soussigné, depuis deux mois et demie, la négresse HARRIET, âgée d'environ 30 ans taille ordinaire, parlant anglais et français ; elle est très mince, et a le teint clair.

Partie également marronne, huit jours après Harriet, la négresse MAHALY, âgée de 17 ans, taille moyenne, bien portante, parlant anglais et français ; elle a de grosses lèvres.

Aussi, parti marron hier matin, le nègre LEVEN, âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces ; il a le teint rougeâtre et parle anglais et français.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave sera donnée à celui qui les fera conduire à la geole ou chez leur maître.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur et tous autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

PAULIN J. FLEYTAS,
16 juin—☞ encoignure Bourgogne et Dumaine.

☞L'éditeur de la Gazette de Bâton-Rouge publiera cet avis six fois, en français et en anglais, et enverra son compte au bureau de l'Abeille.

EAUX DEROSE, de Fleurs d'Orangers, de Lavende, et de Cologne, et SAVON de Naples, récemment reçus, à vendre par J. S. SHAW, 10 juillet encoignure Douane et Royale.

NOUVEAUX LIVRES—Récemment reçus et à vendre par les soussignés, les Mémoires de la Duchesse d'Abrantes (Mme. Junot) ; Aventures d'un jeune fils. E. JOHNS & Co., No. 113, Chartres, 7 juil et encoig. Camp et Communes.

AVIS.—L. P. FERRY a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il offre ses services en qualité de **COURTIER**, dans les différentes branches de cette profession, telles qu'achats et ventes de propriétés foncières, denrées, esclaves et courtage de change. Son bureau est rue St. Louis, No. 49, vis-à-vis la Bourse Hewlett, au magasin de M. L. S. Rieux.

N. B. Il a besoin d'acheter une parfaite couturière, pour laquelle on donnera un bon prix. 26 juin—3

200 sacs Café de Rio, première qualité ; 100 milliers Cigarres de la Havane et mêlés ; 500 rouleaux Corde d'emballage ; 3 boucauts madder (pour teinture); Toile d'emballage; Drap pour nègres; Toile à voile de coton, de la manufacture renommée de CROOKS, à vendre par 2 juillet HARRISON, BROWN & Co.

LE soussigné ayant pris en société M. ANTOINE PEYCHAUD, continuera ses affaires, à dater de ce jour, sous la raison *Ducongé & Peychaud.*

Nlle.-Orléans, 12 juin 1832.
3 juillet F. P. DUCONGÉ.

RAISIN ET VIN.—100 caisses Raisin muscat, et 14 quarts de barriques Vin blanc de Marseille, ainsi que 230 caisses Vin rouge, à vendre par SAM. C. BELL, 11 juin rue du Canal, No. 18

A VENDRE par le soussigné,
Vin rouge vieux Médoc, en barriques,
Vin rouge supérieur, à 6 cercles de fer, de l'année 1827
Vin rouge en tiercons ou demi-barriques, même qual.
Vin de Bordeaux en barriques,
Vin en caisses, de 12 bouteilles, Gruau Larose,
Idem St.-Estèphe, Médoc,
Liqueur fine aux Larmes du général Foy,
Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier,
Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux
Un Moulin complet pour sucrerie,
Neuf balles Toile de Bretagne française, larges et étroites, déposées dans les magasins de la douane, ayant droit au *drawback*.

14 juin J. B. LABATUT.

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Havre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur ; de plus: il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, ginganas français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Alande pour chemises et pour draps; *Habillement d'Enfans* ; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blan et écru, Mousseline à moustiquaire.

V. GOUY,
19 mai Rue Royale, No. 188.

A VENDRE.—Une Machine à vapeur de la force de dix chevaux, pour un moulin à une scie ; elle est complète. Une dito de la force de cinq chevaux, complète, pour un moulin à maïs. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
7 juillet rue Bienville, No. 80.

BOIS de Teinture.—100 tonneaux Bois de Teinture, récemment reçus par la goélette Tabasco.
7 juillet J. W. ZACHARIE & Co.

ESSENCE DE BERGAMOTTE, HUILE DE ROSE, &c.—En débarquement de New York et à vendre par les soussignés,
120 liv. Essence de Bergamotte.
130 onces Huile de Rose, garantie pure,
10 liv. Vanille, 1ère. qualité.
DUCONGÉ & PEYCHAUD,
8 juillet rue de Chartres.

STEEL.—84 barils en débarquement en face de la rue St. Louis, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
8 juillet rue Royale No. 117

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de *Hill & Fauchet*, est dissoute d'un commun accord. M. Hill reste chargé de la liquidation des affaires. Ceux qui doivent à l'établissement sont priés de vouloir bien régler leurs comptes aussitôt que possible, et ceux à qui il est dû sont priés de présenter leurs comptes à M. R. Hill. R. S. HILL.
18 juin—1m E. FAUCHET.

AYANT dissous la société de *Hill & Fauchet*, je préviens le public que je continuerai le même genre d'affaires, dans la même maison ; et je profite de cette circonstance pour remercier mes amis et le public du l'encouragement que j'ai reçu d'eux, et dont je m'efforcerai à mériter la continuation. J'aurai constamment un assortiment général **D'ETOFFES POUR L'ÉTÉ ET L'HIVER**, et je remplirai avec promptitude, et dans les derniers goûts de France et du Nord, tous les ordres qui me viendront de la campagne et de la ville.
18 juin—1m ROB. S. HILL.

DEMANDE.—On désirerait trouver, soit en ville ou sur quelque habitation, un emploi de PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.
3 juillet—3

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—50 milliers de Cigarres de la Havane, et 50 dito de Campêche, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville, No. 80.

BOIS DE CAMPECHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraichement coupé, récemment reçu et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville No. 80.

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin THEODORE NICOLET & Co.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do de une dito Champagne de la marque J. Lausseuse & Co. qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do do Bourgogne Tache, 50 do do Chambertin, 50 do do Romancé, 50 do de Nuits.

De plus—Une partie d'Indiennes nouveaux dessins pour le marché mexicain ; chaque balle ayant droit au drawback : une caisse crêpe noir No. 36, large lisière de 1ère. qualité. F. PERRET,
7 juin No. 59, rue Toulouse.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—1300 rouleaux cordes du Kentucky, bonne qualité, et 114 pièces toile, à vendre par 2 juin FOSTER & HUTTON.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE PARIS,
En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Brosseries, Cannes, &c. &c.

GAULHIAC, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de Parfumeries très-fraîches, consistant en : crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, teilles que mousseline, violette, portugal &c. ; eau de lavande, bouchée à l'émeri, et autres ; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux ; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents ; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualite, à 3 et à